

Commission permanente

du 03/05/2000

II-Questions budgétaires et financières

3-Budget Annexe « SAGE VILAINE » 2000 Individualisation de crédits d'étude

Réseau de données

Dans le cadre de ses missions, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) du bassin de la Vilaine est confronté aux problématiques suivantes :

- Besoins en informations sur l'environnement et plus particulièrement dans le domaine de l'eau ;
- Volonté (notamment des Préfectures, des services de l'Etat ou des élus) de ne pas réaliser plusieurs démarches similaires en parallèle ;
- Périmètre du S.A.G.E s'étend sur une très grande majorité de la Bretagne et une partie des Pays de la Loire (d'où des difficultés dans la collecte ou la valorisation de l'information par exemple) ;
- Apporter un soutien et un cadre aux démarches locales, notamment pour les sous bassins de la Vilaine.

Parallèlement, le Réseau d'Information sur l'Environnement en Bretagne (R.I.E.B), qui est en cours de mise en œuvre, vise à réunir les acteurs de l'environnement du territoire breton et de faciliter l'accès ainsi que les échanges de données entre ces acteurs. Il constitue ainsi un relais entre les différents niveaux d'interventions (du niveau local, au niveau bassin ou national), sur l'ensemble des thématiques environnementales.

C'est pourquoi, il vous est proposé que le S.A.G.E Vilaine et le Réseau d'Information sur l'Environnement en Bretagne rapprochent leurs démarches. Ceci conduit à la nécessité d'effectuer une étude complémentaire, à celle actuellement menée pour la mise en œuvre du R.I.E.B, pour le S.A.G.E Vilaine visant :

- A prendre en compte les acteurs de la région Pays de la Loire concernés par le S.A.G.E Vilaine ;

➤ A définir les modalités de fonctionnement entre le Réseau d'Information sur l'Environnement en Bretagne et les besoins spécifiques du S.A.G.E.

.../...

Le Bureau d'Etudes SCE est titulaire du marché de conception du Réseau d'Information sur l'Environnement en Bretagne (R.I.E.B) pour le compte de la DIREN et de la Région Bretagne.

Le Bureau d'Etudes SCE a chiffré la mission d'études complémentaire à 68.770 F TTC.

Il vous est proposé d'autoriser le Président à passer commande de cette prestation.